



Conseil de sécurité

Adoption : Protection des civils dans les conflits armés

New York, le 24 mai 2024

Déclaration de la Suisse

Lue par Pascale Baeriswyl, Représentante permanente de la Suisse

Merci, Monsieur le Président,

La Suisse a l'honneur d'introduire un projet de résolution dont l'objectif est de renforcer la protection de celles et ceux qui protègent : le personnel humanitaire et onusien. Cette résolution est donc dédiée à vous, acteurs et actrices humanitaires et onusiens engagés dans le monde entier. Vous, qui mettez en danger votre vie, au quotidien, pour assister et protéger la population civile affectée par les conflits armés.

Nous sommes partis d'un constat très simple mais inquiétant : l'augmentation de la violence et des attaques contre les humanitaires et le personnel onusien ne met pas seulement en péril leur vie, mais aussi leur engagement auprès de cette population.

En 2023, plus de 250 travailleuses et travailleurs humanitaires ont payé le prix ultime, et des centaines ont été blessés ou privés de leur liberté à travers le monde. Ces chiffres qui représentent des destins brisés de nombreuses familles, sont choquants. Cela appelle donc non seulement l'attention urgente de ce Conseil, mais aussi sa réponse ferme. Le projet de résolution suisse sur lequel nous allons voter dans quelques minutes veut refléter et répondre à cette urgence.

Le projet de résolution devant vous capitalise sur la résolution 2175 que le Conseil avait adoptée il y a déjà dix ans. Nous l'avons actualisée et avons donné une emphase additionnelle à la protection du personnel national et recruté localement. Colonne vertébrale de l'assistance humanitaire et de la protection, il constitue en effet l'écrasante majorité, plus de 90%, des personnes touchées.

Le projet de résolution exige des parties aux conflits qu'elles respectent leurs obligations de droit international, y compris de droit international humanitaire. Il rappelle les obligations de respecter et de protéger le personnel humanitaire et onusien, souligne la préoccupation face à la multiplication des attaques visant ce personnel et condamne tout acte de violence.

Le projet contribue aussi aux efforts en faveur de la lutte contre l'impunité et de la reddition des comptes. Il exhorte notamment tous les Etats à mener sans tarder et en toute indépendance des enquêtes exhaustives, impartiales et efficaces sur les violations du droit international humanitaire commises contre le personnel humanitaire et onusien, et à prendre des mesures contre les responsables de ces violations.

Le projet de résolution intègre également les nouveaux défis auxquels est confronté le personnel humanitaire et onusien, par exemple la désinformation. Il demande au Secrétaire général, dans un délai de six mois, de faire des recommandations sur les mesures à prendre pour prévenir et mieux protéger le personnel concerné et répondre aux attaques et actes de violence en tenant les auteurs responsables de ces crimes. Elle prie également le Secrétaire général d'informer le Conseil sur une base annuelle.

L'obligation de respecter et de protéger le personnel humanitaire et onusien revient aussi à tous les Etats membres des Nations unies, raison pour laquelle nous nous réjouissons du grand nombre de co-parrains et marraines que nous remercions chaleureusement. Ensemble, protégeons le personnel humanitaire et onusien, y compris le personnel national ou recruté localement, et assumons nos responsabilités envers ces civils !

Monsieur le Président,

Nous remercions les membres du Conseil de leur intérêt et de leur grand engagement pour cette question importante. Plusieurs d'entre eux avaient déjà exprimé ce besoin à la fin de l'année dernière, notamment le Brésil, envers lequel nous sommes reconnaissants pour leur travail initial. Nous nous sommes donc efforcés de servir au mieux leurs attentes. La résolution bénéficie également d'un large soutien à l'extérieur du Conseil et parmi les acteurs et actrices humanitaires, avec lesquels nous avons gardé une coordination étroite tout au long de ce processus.

Alors que nous commémorons cette année les 75 ans des Conventions de Genève et les 25 ans de la protection des civils à l'agenda du Conseil, il est essentiel que ce Conseil réaffirme son engagement en faveur du droit international humanitaire. Nous appelons par conséquent tous les membres du Conseil à soutenir ce projet de résolution d'une même voix.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Thank you, Mr. President,

Switzerland is honored to introduce a draft resolution aimed at strengthening the protection of those who protect: humanitarian and UN personnel. This resolution is therefore dedicated to you, the humanitarian and UN actors active throughout the world. You, who put your lives at risk every day to assist and protect civilians affected by armed conflict.

We started from a very simple but worrying observation: the increase in violence and attacks against humanitarian and UN personnel not only endangers their lives, but also their efforts to protect these population.

In 2023, more than 250 humanitarian workers paid the ultimate price, and hundreds were injured or deprived of their freedom worldwide. These figures, which represent the shattered destinies of many families, are shocking. They demand not only the urgent attention of this Council, but also its firm response. The Swiss draft resolution on which we will be voting in a few minutes' time reflects and responds to this urgency.

The draft resolution before you capitalizes on Resolution 2175, which the Council adopted ten years ago. We have updated it and given added emphasis to the protection of national and locally recruited personnel. They are the backbone of humanitarian assistance and protection and constitute the overwhelming majority - over 90% - of those affected.

The draft resolution requires parties to conflicts to respect their obligations under international law, including international humanitarian law. It recalls the obligations to respect and protect humanitarian and UN personnel, underlines its concern at the growing number of attacks on such personnel, and condemns all acts of violence.

The draft also contributes to efforts to combat impunity and promote accountability. In particular, it urges all States to conduct prompt, impartial and effective investigations into violations of international humanitarian law committed against humanitarian and UN personnel, and to take action against those responsible for such violations.

The draft resolution also takes into account the new challenges facing humanitarian and UN personnel, such as disinformation. It requests the Secretary-General, within six months, to make recommendations on measures to prevent and better protect the personnel concerned, and to respond to attacks and acts of violence by holding the perpetrators accountable for these crimes. It also requests the Secretary-General to inform the Council on an annual basis.

The obligation to respect and protect humanitarian and UN personnel is also incumbent on all UN member states, which is why we welcome the large number of co-sponsors and warmly thank them. Together, let's protect humanitarian and UN personnel, including national and locally recruited staff, and assume our responsibilities towards these civilians!

Mr. President,

We thank Council members for their interest and great commitment to this important issue. Several of them had already expressed this need at the end of last year, notably Brazil, to whom we are grateful for their initial work. We have therefore endeavored to meet their expectations as much as possible. The resolution also enjoys broad support outside the Council and among humanitarian actors, with whom we have maintained close coordination throughout this process.

As we commemorate this year the 75th anniversary of the Geneva Conventions and the 25th anniversary of the protection of civilians on the Council's agenda, it is essential that this Council reaffirms its commitment to international humanitarian law. We therefore call on all Council members to support this draft resolution with one voice.

I thank you.